

# L'ECHO DE L'INTERCO

Bulletin d'information  
de la Communauté  
de Communes  
du Pays de Cruseilles

ALLONZIER LA CAILLE - ANDILLY - CERCIER - CERNEX - COPPONEX - CRUSEILLES  
CUVAT - MENTHONNEX-EN-BORNES - SAINT-BLAISE - LE SAPPEY  
VILLY-LE-BOUVERET - VILLY-LE-PELLOUX - VOVRAY-EN-BORNES

P. **12**

DOSSIER :  
Haute-Savoie Rénovation Énergétique

Bulletin n° 48  
FÉVRIER 2022



# Sommaire

P. 3

## Grandir et apprendre

**Scolaire** : plan de relance numérique - pré-inscriptions rentrée scolaire 2022-2023

**Petite enfance** : le RAM change de nom et devient RPE l'actualité du RPE - retour sur l'année 2021 pour le multi-accueil Brin de Malice - une nouvelle année, de nouveaux projets

P. 6

## Se déplacer

**Transports scolaires** : retour sur une année de sensibilisation

P. 7

## Se cultiver et se divertir

**Tourisme** : bilan 2021 de l'Office du Tourisme

**École de musique** : reprise des concerts

**Bibliothèque** : fin des travaux d'agrandissement Micro-Folie, une nouvelle offre culturelle, bientôt disponible dans votre bibliothèque

**Sport** : une deuxième saison particulière pour le centre nautique - première rentrée pour le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles

P. 11

## Préserver

**Développement durable** : la CCPC s'engage pour faire progresser le recyclage

**Gestion des Milieux Aquatiques** : Vers une meilleure qualité de nos ruisseaux

P. 12

## Dossier

Haute-Savoie Rénovation Énergétique

P. 14

## Informier

Nouvelle identité pour la CCPC - médiatraining Papageno - actualités travaux

P. 16

## Coup de coeur

Allo Stop Alcool

P. 16

## Agenda

Les événements du territoire

# Édito



Mesdames, Messieurs,

Malgré un contexte sanitaire toujours difficile, l'actualité du territoire est riche en ce début d'année 2022, puisqu'elle accueillera tout d'abord la micro-folie à la bibliothèque intercommunale André DUSSOLLIER et ce, dès le printemps, dans ses nouveaux locaux. Vous pourrez accéder gratuitement à son musée numérique interactif (grand écran et 15 tablettes), regroupant les œuvres des 12 plus grands établissements culturels de France, grâce au partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Villette, tester les lunettes de réalité virtuelle, accéder à des postes informatiques et pour aller plus loin, imprimer en 3D. L'accès à la culture pour tous fait partie des priorités de notre mandat et ce nouvel outil, moderne et accessible à tous saura, j'en suis sûr apporter une nouvelle dynamique au sein de notre bibliothèque déjà très mobilisée. Je vous invite à venir la découvrir rapidement ! La bibliothèque réouvrira ses portes le 22 février.

Le complexe sportif intercommunal a également fait sa rentrée en septembre et fait le bonheur de tous les sportifs du Pays de Cruseilles. Il est utilisé tous les jours, de 8h à 22h par les scolaires et les associations. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Raphaël, notre nouveau gardien qui œuvre chaque jour au sein de ce bel équipement.

Vous découvrirez dans ce numéro la présentation du nouveau service « Haute-Savoie Rénovation Énergétique » soutenu financièrement par la Région, le département, et la Communauté de communes qui met à votre service, gratuitement, des conseillers à votre écoute pour votre projet de rénovation énergétique. Ils vous guideront dans vos recherches d'aides financières, vos questions techniques, en toute neutralité, alors n'hésitez pas !

L'actualité des travaux démontre les nombreux projets en cours d'achèvement cette année : l'extension de l'école élémentaire de Cruseilles, de Copponex et de la bibliothèque intercommunale. Le gros œuvre a débuté pour l'extension de l'école de Cuvat et un architecte a été choisi pour la réhabilitation de l'école d'Andilly – Saint-Blaise...

Enfin, le magazine vous présentera notre nouvelle identité visuelle que j'ai souhaité moderne et simple à l'image de notre territoire.

**Xavier BRAND**

Président de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles

Édité par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles  
Directeur de la publication : Xavier BRAND  
Réalisation : service communication  
Crédits photos : Micro-Folie - Freepix.com - RPE - Brin de Malice - Office du tourisme - Micro-Folie  
Tirage : 7 800 exemplaires  
Impression : Imprimerie Courand & Associés ©  
N°ISSN 2264-1807



## Scolaire

### Plan de relance numérique

Dans le cadre de l'appel à projet École numérique initié par le gouvernement, la CCPC se verra octroyer une subvention de 17 754 € sur un investissement de 29 613 € en matériels informatiques pour les écoles. Cela concerne l'achat de classes mobiles (ordinateurs portables avec borne wifi), des tableaux numériques interactifs et des vidéo-projecteurs pour les classes élémentaires d'Allonzier-la-Caille, de Cruseilles, de Cuvat et l'école du Sappey/Vovray, ainsi que l'abonnement à des Espaces Numériques de Travail (ENT).



### Pré-inscriptions rentrée scolaire 2022-2023

Les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022 dans les écoles de la CCPC débuteront le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 jusqu'au vendredi 18 mars 2022.

Le dossier de pré-inscription 2022-2023 ne sera disponible qu'à partir de cette date sur notre site Internet et devra nous être retourné par mail avant le 19 mars 2022.

L'affectation d'un élève dans une école maternelle ou élémentaire relevant de l'enseignement public obéit à la sectorisation scolaire : les enfants de 3 à 10 ans sont scolarisés dans l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de résidence.

Pour cette rentrée, les enfants concernés sont :

- les premières années de maternelle : les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2019 uniquement (un enfant né à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 effectuera sa rentrée en 2023).
- les nouveaux arrivants sur le territoire de la CCPC pour tous les niveaux de maternelle et de cours élémentaire.

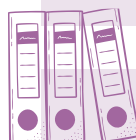
### Processus d'inscription

[www.ccpaysdecruseilles.org](http://www.ccpaysdecruseilles.org) - rubrique affaires scolaire

### Documents indispensables pour un dossier complet



- la fiche de pré-inscription scolaire 2022-2023 dûment complétée
- le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- une pièce d'identité du responsable légal (CNI ou Passeport)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau ou de téléphone fixe, quittance de loyer, contrat de location, acte notarié).



### Pour les parents séparés

Apporter le jugement du Tribunal de Grande Instance.

En l'absence de jugement, aucun document ne sera demandé. Nous vous rappelons simplement que selon l'article 372-2 du Code civil : « chacun des deux parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale ».



### Demande de dérogation

Vous souhaitez effectuer une demande de dérogation ? Vous trouverez la marche à suivre sur notre site Internet : [www.ccpaysdecruseilles.org](http://www.ccpaysdecruseilles.org)

A noter : aucune dérogation ne sera accordée pour convenances personnelles (lieu de résidence de la nourrice, école sur le trajet du travail...) ou pour l'entrée précoce en petite section de maternelle : seuls les enfants ayant 3 ans révolus dans l'année de la rentrée pourront être inscrits.



### Pour plus d'informations contacter le service scolaire

Contact : 04 50 08 16 07

Mail : [scolaire@ccpaysdecruseilles.org](mailto:scolaire@ccpaysdecruseilles.org)



## Petite enfance

### Le RAM change de nom et devient RPE !

Ne soyez pas surpris si désormais vous entendez parler du « Relais Petite Enfance » (RPE) de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles à la place du « Relais Assistants Maternels » (RAM). En effet, le RAM change de nom et dans le même temps développe ses missions.



Le RPE est un lieu d'information, d'échange, d'accompagnement, de soutien pédagogique et administratif destiné aux futurs parents, aux parents employeurs, aux candidat(e)s à l'agrément, aux assistant(e)s maternel(le)s, aux gardes à domicile et aux partenaires. Désormais, le RPE aura également vocation à participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant et deviendra progressivement un « guichet unique d'information et d'orientation petite enfance » en contribuant à renseigner les familles sur l'offre et la demande globale du territoire.

Les Relais Petite Enfance deviennent ainsi des points de référence et des sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil. L'organisation et le fonctionnement actuels auprès des assistant(e)s maternel(le)s et des parents employeurs perdurent : autrement dit, les actions collectives (ateliers d'éveil, temps d'information, accompagnement vers la formation continue...) et individuelles (rendez-vous administratifs, prêt de malles pédagogiques, accompagnement à la valorisation des compétences...) se poursuivent sur notre territoire.

### L'actualité du RPE

Le Relais Petite Enfance a eu le plaisir, en septembre 2021, d'accueillir Gwladys Lachat, éducatrice de jeunes enfants, pour animer le relais itinérant. Malgré un contexte sanitaire difficile, ces derniers mois ont été riches en activités pour le RPE. Cet automne, le soleil ayant joué les prolongations, l'équipe du RPE a pu donner rendez-vous aux assistants maternels sur différentes communes de notre territoire pour des jeux, ballades, ramassages des trésors de l'automne... En novembre 2021, afin de proposer des temps particuliers autour de la lecture, l'équipe du RPE a invité une nouvelle fois Laure Hurstrel de l'association « Et Patati et Patata » sur le thème des cinq sens. Petits et grands ont pu manipuler, sentir, toucher, observer, écouter...



Puis la neige s'est invitée et les assistants maternels comme les enfants ont préparé l'hiver (éveil corporel, décorations de Noël, réalisation de cabanes à oiseaux, confection de sablés de Noël...).



De gauche à droite : Gwladys L. - Morgane D. - Marlène C.

Un groupe d'assistant(e)s maternel(le)s et d'enfants a même rendu une visite à la mère Noël et au père Noël au Hameau du Père Noël d'Andilly !

Côté formation, un groupe d'assistant(e)s maternel(e)s a souhaité se former sur le thème « comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien » en partenariat avec l'École des parents de la Haute-Savoie.

## Retour sur l'année 2021 pour le multi-accueil Brin de Malice

Fin d'année 2021, l'équipe de la crèche Brin de Malice a ramassé les pommes dans la cour pour participer à la collecte organisée par la Ferme de Chosal à Copponex. L'objectif était de pouvoir réaliser du jus de pommes pasteurisé pour les enfants de la crèche.



Des sorties ont été réalisées tous les jeudis depuis la rentrée au marché de Cruseilles (lorsque le temps et le nombre de professionnels le permettaient). Les ateliers de cuisine ont également repris avec le cuisinier Christophe.

## Une nouvelle année, de nouveaux projets

Pour cette nouvelle année 2022, l'équipe de la crèche a choisi le thème de la montagne et a attribué un animal différent pour chaque section :

- **la marmotte** pour la section bébé
- **le chamois** pour la section des moyens
- **le loup** pour la section des grands

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la section des grands a mis en place une mascotte « le loup » pour recréer du lien entre les familles et la crèche. Ainsi le loup part en week-end, chez chacun des enfants de la section, et revient le lundi pour raconter ses aventures grâce à la mise en place d'un cahier de liaison.



Le père Noël a également été accueilli à la crèche le vendredi 17 décembre, devant les yeux surpris des enfants.



Il les a gâtés en leur amenant des instruments de musique pour améliorer les séances de danse africaine, déjà en place dans la section des grands. Il a également apporté des balles lumineuses, ainsi qu'un projecteur de lumière pour débiter des ateliers d'exploration sensorielle.



Pour 2022, l'équipe de la crèche prévoit de revoir entièrement le projet pédagogique, afin notamment de retravailler sur l'adaptation des enfants à leur entrée en crèche, ainsi que les émotions pour la section des grands. Tout ceci s'organise autour de mouvements de personnel, puisque nous avons trois congés maternité à venir en 2022. Nous sommes donc en cours de recrutement pour deux d'entre eux.

**Si vous souhaitez des renseignements sur les inscriptions ou les recrutements**

**Contact** : 04 50 64 02 53

ou

**Mail** : [brindemalice@alfa3a.org](mailto:brindemalice@alfa3a.org)

# Se déplacer



## Transports scolaires

### Retour sur une année de sensibilisation



Au cours du mois d'octobre, l'association ADATEEP est intervenue dans les établissements scolaires afin de sensibiliser de façon ludique et pédagogique les élèves de cours élémentaire aux bons comportements dans les cars et plus largement sur les voiries et réseaux routiers.



### Quelques rappels :

#### 1. Montée dans le car

Rester éloigné de la chaussée tant que le car n'est pas à l'arrêt, éviter la bousculade.

#### 2. Descente du car

Ne pas détacher sa ceinture ni se lever tant que le car n'est pas à l'arrêt, éviter la bousculade et s'éloigner rapidement de la chaussée.

#### 3. Traversée de la chaussée

Attendre que le car se soit éloigné.

#### 4. Emprunter les passages piétons s'ils existent.

La sensibilisation routière s'est poursuivie avec l'installation d'un bus pédagogique.



Il permettait aux enfants de se déplacer à l'intérieur d'un car couché sur le côté, position dans laquelle les sièges et les bagages deviennent de véritables obstacles et où la trappe d'évacuation de pavillon reste la seule issue possible.

### Ensemble, adoptons les bons gestes !



### Informations pratiques :

[www.ccpaysdecruseilles.org](http://www.ccpaysdecruseilles.org)

Site Internet de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles :

• Rubrique transports scolaires

ou

• Service transports scolaires

Mail : [transportscolaire@ccpaysdecruseilles.org](mailto:transportscolaire@ccpaysdecruseilles.org)

Contact : 04 50 08 16 04

# Se cultiver et se divertir



## Tourisme

### Une année charnière pour le tourisme sur notre territoire

L'année 2021 est une année particulière pour le tourisme sur la Communauté de communes du Pays de Cruseilles.

La situation sanitaire a réduit fortement la capacité d'accueil de l'Office de Tourisme Alter Alpa, dont le point d'accueil des Ponts de la Caille a été fermé toute l'année. On constate néanmoins un report important sur l'information numérique et le site web. La fréquentation des sites touristiques a été, malgré le contexte difficile, plutôt bonne, même si les établissements ont eu de nombreuses difficultés à gérer les contraintes sanitaires et les périodes de fermetures imposées.

Suite à une décision conjointe de la Communauté de communes Fier et Usse et de la CCPC, l'Office de Tourisme Alter Alpa a définitivement fermé ses portes le 31 décembre 2021, la structure devenant trop petite au regard des attentes des professionnels et des nouvelles pratiques touristiques qui rayonnent aujourd'hui sur des territoires bien plus larges.

Alter Alpa a beaucoup œuvré pour le tourisme du territoire depuis 10 ans et nous tenons à remercier chaleureusement les équipes qui ont mis leur énergie au service de l'image du Pays de Cruseilles. Notre Communauté de communes est actuellement en discussion avec les Offices de Tourisme voisins, et notamment celui des Monts de Genève afin de mettre en place de nouvelles collaborations qui permettront de porter haut et fort la promotion de notre territoire.

L'équipe d'Alter Alpa © YAN-GAETAN OLIVO



L'année 2021 a néanmoins vu la relance de deux projets touristiques majeurs autour :

- du site des Ponts de la Caille, pour lequel nous avons mandaté un architecte capable de concevoir un projet de pôle touristique complémentaire.
- du site des Dronières qui a vu la réalisation d'une étude d'opportunité qui a confirmé l'intérêt d'accueillir un camping sur place.

Le travail sur ces deux projets se poursuit en 2022.



## École de musique

### Reprise des concerts !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que les enfants ainsi que l'équipe pédagogique reprennent le chemin des concerts !

L'école de musique de Cruseilles participera le 5 mars 2022 au Carnaval de Cruseilles. Ce ne sont pas moins de 62 jeunes musiciens (34 très jeunes enfants en classe d'éveil et 28 choristes) qui défilent dans le cortège. Les enfants seront fiers de se produire avec leurs instruments et de vous faire entendre des percussions dans les rues de Cruseilles (lieux fixes).

Nous espérons que le temps sera avec nous !

Pour clôturer la fin d'année, l'école de musique souhaite mettre en valeur le Salève et les richesses du territoire (théâtre, producteurs locaux...) en organisant un parcours musical et gourmand autour des contes et légendes du Salève. Histoires à écouter et à suivre...



## PROGRAMMATION !

• 16 avril 2022 à Cruseilles

Rencontre des musiques actuelles amplifiées avec d'autres établissements artistiques du bassin

• 6 et 13 mai / 3 et 10 juin 2022

Quatre jours de concerts pédagogiques dans les écoles élémentaires de la CCPC !

• 14 mai 2022

7<sup>e</sup> Festival les pieds dans l'herbe gratuit

• 15 juin 2022

Portes ouvertes



## Bibliothèque André Dussollier

### Fin des travaux d'agrandissement !

Après 11 mois de travaux, la bibliothèque rouvrira ses portes fin février 2022, sous réserve du bon déroulement des travaux.



La bibliothèque a pu s'agrandir en récupérant la salle polyvalente de l'école élémentaire de Cruseilles. Grâce à cette opportunité, un nouvel aménagement a permis la création d'un espace dédié à l'animation. Des secteurs ont été ré-agencés avec des fauteuils et des canapés propices à la détente, la lecture et à la rêverie, ainsi qu'une salle de travail et un espace multimédia avec 4 ordinateurs et une imprimante.



Pendant toute la durée des travaux, la bibliothèque a été accueillie dans la salle consulaire de la CCPC et le fonds de documents a continué de s'enrichir de nombreuses nouveautés dans les différents pôles : littérature, documentaire, bande dessinée, manga...

### Micro-Folie, une nouvelle offre culturelle, bientôt disponible dans votre bibliothèque !



FabLab Lille © Charles MANGIN

Au cours de l'année 2021, la bibliothèque a également répondu à l'appel à projets « Micro-Folie », à l'initiative de Charlotte Boettner, vice-présidente aux affaires culturelles. La Micro-Folie, nouvelle offre culturelle, ouvrira courant 2022. La Micro-Folie, véritable plateforme culturelle au sein du territoire est un dispositif de politique culturelle portée par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette en lien avec 12 institutions : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du Monde Arabe, le Louvre, le Musée national Picasso, le Musée d'Orsay, le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra National de Paris, la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais et Universcience.



© MC-Didier PLOWY

La Micro-Folie s'articulera autour de son Musée numérique réunissant plusieurs milliers d'œuvres des institutions citées ci-dessus. Cette galerie d'art numérique proposera une offre culturelle inédite allant des beaux-arts à l'architecture en passant par les cultures scientifiques. Ces visites pourront se faire en mode libre ou conférencier. Elle sera complétée par l'Espace Réalité Virtuelle avec deux casques et offrira une sélection de contenus immersifs à 360° : documentaires, spectacles... et par l'Espace Atelier/FabLab équipé d'une imprimante 3D.



Micro-Folie à la Ferme de Vaux © NICOLAS KRIEF

Ses activités, gratuites, seront à destination de tous les publics.



Micro-Folie à la Ferme de Vaux © NICOLAS KRIEF

## Informations pratiques

Aux usagers de la bibliothèque, à ceux qui se sont perdus entre les deux déménagements et à ceux qui ne la connaissent pas encore, rendez-vous aux 44 rues des Grands Champs, à Cruseilles, pour découvrir un nouveau lieu et une nouvelle opportunité pour se divertir et se cultiver fin février 2022.

Adresse : 268 route du Suet, 74350 Cruseilles  
 Site Internet : [www.biblioccpayscrueilles.net](http://www.biblioccpayscrueilles.net)  
 Contact : 04 50 44 22 85



## HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi : 15h00-18h00
- Mercredi : 9h30-12h30 et 14h00-17h00
- Jeudi : 15h00-18h00
- Vendredi : 15h00-19h00
- Samedi : 9h30-12h30



## Centre nautique des Dronières

### Une deuxième saison particulière pour le centre nautique !

Le centre nautique de l'espace Bernard Pellarin a ouvert du 29 mai au 12 septembre 2021, soit deux semaines supplémentaires par rapport aux années précédentes. Les conditions météo et l'obligation de posséder un pass sanitaire ont malheureusement fortement diminué la fréquentation du site.

La fréquentation moyenne instantanée a diminué mais a tout de même permis à plus de 41 000 personnes de profiter de l'établissement à travers les différentes activités proposées : aquabike, aquagym, cours de natation pour les enfants, cours pour les adultes, natation scolaire...

Concernant les cours pour les enfants, le succès est au rendez-vous comme chaque année avec 1 121 stages réalisés : un record absolu. La qualité des cours délivrés par les maîtres-nageurs et les effectifs restreints permettent un travail qualitatif et des progrès rapides des enfants.

En juin et septembre, le centre nautique a accueilli 3 064 enfants et collégiens pour des séances de natation scolaire et ainsi rattraper les séances annulées au cours de l'année à cause du contexte sanitaire.

Forte de son succès des deux saisons passées, l'activité "aquabike" a très bien fonctionné cette année encore sur quatorze semaines avec 616 séances réservées par les usagés, un record absolu également.

Rendez-vous pour la saison 2022 avec, on l'espère, une ouverture dans des conditions normales et une météo favorable...





# Complexe Sportif du Pays de Cruseilles

## La première rentrée pour le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles



Le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles est utilisé tous les jours, de 8 h à 22 h sur trois aires d'évolution :

- le gymnase : 75 h hebdomadaires
- le mur d'escalade : 40 h hebdomadaires
- la "grand-rue" : 10 h hebdomadaires

Une salle de réunion servant de local administratif partagée par les associations, complète cet équipement. Elle est à disposition sur réservation pour toutes les associations utilisatrices.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles met à disposition gratuitement le complexe auprès de sept associations du territoire, totalisant un peu plus de 400 heures d'utilisation mensuelles en moyenne depuis la rentrée de septembre (compétitions comprises).

À ce jour, les associations utilisatrices sont les suivantes : CODC escalade, CODC « danse » et « fitness », Danse Villy-le-Pelloux, Handball Club de Cruseilles, Badminton Club de Cruseilles, Tennis Club de Cruseilles, Salève Basket Cruseilles et l'AS du Collège Louis Armand.



Les scolaires ne sont pas en reste avec environ 120 heures d'utilisation par mois selon l'organisation suivante :

- les écoles primaires de la CCPC pratiquent des cycles d'escalade les lundis et jeudis matin.
- le Collège Louis Armand bénéficie également du nouveau complexe sportif deux jours par semaine.
- les trois MFR du territoire disposent du complexe trois demi-journées par semaine.



© Cruseilles Handball Club

À noter, le départ de notre gardien, Fabien Comte qui a fait un excellent travail lors de la mise en service de l'équipement suite à sa livraison en mai 2021. Il est remplacé par Raphaël Rossi depuis le 3 janvier 2022.

Les conditions de pratique des différents sports sont très satisfaisantes et nous comptons sur le civisme de tous les utilisateurs pour que cela perdure aussi longtemps que possible dans un bâtiment conçu pour être une vitrine du sport du Pays de Cruseilles.



© Cruseilles Handball Club



## La CCPC s'engage pour faire progresser le recyclage

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers.

### Le tri : première barrière à la pollution !



Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment ! Ce système permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis. Le recyclage favorise enfin d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95 % d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).

### Recycler plus d'emballages en plastique

Aujourd'hui, seuls les bouteilles et flacons en plastique peuvent être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre. Faut de savoir comment les recycler, les autres emballages en plastiques sont jetés avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé...

### De nouvelles perspectives pour 2023 !

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a participé en 2021 au projet piloté par Citeo, avec lequel elle s'est engagée pour trouver de nouvelles solutions. Ainsi, dès 2023, vous pourrez déposer dans le bac de tri tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, et tous les emballages en plastique, sans exception. Une simplification majeure du geste de tri qui vous rendra la vie plus facile ! Restez connecté pour suivre l'avancée du projet !

## Gestion des Milieux Aquatiques

### Vers une meilleure qualité de nos ruisseaux

Parce que la loi lui impose depuis 2018 de gérer la compétence GEMAPI, la Communauté de communes travaille avec deux organismes pour répondre à cette obligation, le Syr'Usses - syndicat de rivière assurant la gestion des Usses - et le Syndicat du Lac qui assure l'entretien du lac d'Anney et du bassin versant du Fier.

Afin de financer cette nouvelle compétence, la Communauté de communes a dû mettre en place la taxe GEMAPI. Destinée nationalement à financer la préservation de l'eau, elle est instaurée dans la quasi-totalité des collectivités de Haute-Savoie, à un taux situé généralement entre 12€ et 15€ par habitant et par an. Elle sera mise en place sur la CCPC à un taux de 6€ par habitant, ce qui correspond à l'un des taux les plus bas du département.

### La GEMAPI, c'est quoi ?

Il s'agit de la **GE**stion des **Milieux Aquatiques** et **Prévention des Inondations**.

Cette loi vise à assurer un meilleur entretien des ruisseaux et des cours d'eau avec deux objectifs :

- préserver leur qualité environnementale afin d'assurer le développement de la biodiversité mais également la qualité de l'eau potable.
- éviter les risques d'inondation qui sont trop fréquents en France



## Haute-Savoie Rénovation Énergétique

### Haute-Savoie Rénovation Énergétique, un nouveau service pour votre logement !

Le bâtiment est le premier poste de consommation énergétique et d'émission de gaz à effet de serre en France. Si la construction neuve est performante, le rythme de renouvellement du parc, environ 1 % par an, ne suffira pas à la France, pour diviser par quatre, les émissions de ce secteur d'ici 2050. Les politiques de rénovation énergétique disposent de plusieurs instruments pour agir sur le secteur de l'innovation. Depuis cet été, le service Haute-Savoie Rénovation Énergétique porté par le Département en lien, avec les intercommunalités de Haute-Savoie, propose aux particuliers un accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement.



© Haute-Savoie - Campagne "FAIRE"

### Qu'est-ce que c'est ?

Ce service vous permet de vous accompagner gratuitement dans votre démarche de rénovation énergétique en toute neutralité. Soutenu financièrement par la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de Haute-Savoie et les collectivités territoriales de la Haute-Savoie, le service dispense un conseil indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement.

### À qui s'adresse-t-il ?

Le service s'adresse à la fois aux particuliers en maison individuelle mais aussi aux copropriétés et au petit tertiaire privé. Un objectif commun : réaliser des rénovations performantes, afin d'économiser l'énergie et réduire la facture énergétique.

### Des conseillers à votre écoute :

Des conseillers sont à votre service pour vous accompagner dans votre projet de rénovation :

- **Améliorer** le confort de votre logement
- **Baisser** votre facture énergétique,
- **Trouver** les solutions techniques adaptées à votre projet (isolation, ventilation, chauffage...)
- **Obtenir** les aides financières auxquelles vous avez droit



© Haute-Savoie - Campagne "FAIRE"

### Concrètement, comment se faire accompagner ?

#### 1. Conseil et information téléphoniques

Besoin d'un conseil objectif sur votre projet, les matériaux à utiliser, les solutions techniques adaptées, les aides auxquelles vous avez droit... ? Vous pouvez contactez nos conseillers gratuitement au **04 56 19 19 19 !**

#### 2. Rendez-vous personnalisé près de chez vous

Faites le point sur votre projet de rénovation, sur vos devis et trouvez des réponses précises à toutes vos questions ! Prenez rendez-vous partout en Haute-Savoie pour accéder aux permanences !

#### 3. Suivi complet de votre projet

Bénéficiez d'un accompagnement complet de votre projet par votre conseiller : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, analyse de vos devis et assistance à la mobilisation des aides financières.



Il y a mieux à FAIRE  
que de s'habituer  
au froid

Rénovation énergétique  
de votre logement, profitez  
de nos conseils gratuits !

Informations et rendez-vous au 04 56 19 19 19



## ? Nouveau logo pour la CCPC

**Nouvelle identité pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles !**

**Pays de Cruseilles**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'adoption d'une démarche de marketing territorial du Pays de Cruseilles a été lancée au cours de l'année 2021, avec la volonté de construire une nouvelle identité visuelle en définissant, dans un premier temps, le nom « Pays de Cruseilles » comme « marque de territoire » de la Communauté de Communes, et en créant un logo qui intègre les valeurs du territoire : modernité, dynamisme, préservation et solidarité. Cette nouvelle charte graphique est en phase avec l'évolution perpétuelle du territoire.

Le logo devient plus identitaire et s'affirme en lien avec le dynamisme du Pays de Cruseilles, de par les couleurs utilisées avec deux teintes de vert, un vert pin et un vert éclatant mais aussi par le choix de sa typographie claire et efficace. Ce nouveau logotype a été pensé pour mettre en avant le nom de l'intercommunalité, avec une image tournée vers l'avenir par le traitement graphique et colorimétrique.



## ? La prévention des suicides : formations Mediatraining

### Formations Mediatraining

Deux formations ont été organisées à destination des professionnels de la sécurité, du secours et de la santé et des élus susceptibles de répondre aux médias. Avec le soutien du programme Papageno, la CCPC travaille sur la prévention des suicides sur les Ponts de la Caille depuis une année, en collaboration avec le Département et les communes. Parmi les différents axes de travail qui ont été déterminés : celui de la communication avec la presse. Deux formations financées par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et animées par deux journalistes pigistes du programme Papageno se sont ainsi déroulées les 20 et 21 décembre 2021 en présence de sapeurs-pompiers, gendarmes, maires, conseiller départemental, soit près de 25 personnes.

L'effet Werther (ou suicide mimétique : phénomène mis en évidence en 1982 par le sociologue américain David Philipps) peut s'appliquer si les médias idéalisent ou rendent héroïque l'acte de la personne qui s'est suicidée. Il est ainsi de la responsabilité des communicants d'apprendre à s'exprimer sur ce sujet sensible et difficile, afin d'éviter le risque de « contagion suicidaire » après la médiatisation d'un cas de suicide ou de conduites suicidaires.

### Les acteurs du programme

Papageno est un programme français soutenu par la Direction Générale de la Santé du ministère des solidarités et de la santé. Il repose sur un partenariat entre le Groupement d'Études et de Prévention du Suicide (GEPS) et la Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale (F2RSM Psy) Hauts-de-France.

### Le 3114, un nouveau numéro national de prévention des suicides

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le nouveau numéro national de prévention du suicide est entré en fonctionnement. Le 3114 est un numéro de téléphone gratuit, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il permet aux personnes en détresse psychologique d'échanger et de trouver une réponse adaptée auprès de professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale (psychiatres, infirmiers spécialisés et psychologues). Le numéro devrait prochainement être affiché sur le site des Ponts.





## Actualités travaux

### LES TRAVAUX EN COURS

#### Poursuite des travaux à l'école de Cuvat

Réalisation du gros œuvre



Co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et la commune de Cuvat.

**Montant total de l'opération : 2 887 400 € HT (3 461 690 € TTC)**

- 1 980 000 € pour la CCPC
- 1 020 000 € pour la commune de Cuvat

**Co-financeurs publics :**

- **État - Opération soutenue par l'État - Montant : 390 132 €**
- **Conseil Départemental de Haute-Savoie - Montant : 194 500 €**

#### Chantier école de Copponex



Travaux de cloisons et d'équipement technique

Co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et la Commune de Copponex.

**Montant total de l'opération : 1 341 470 € HT (1 609 765 € TTC)**

- 800 000 € pour la CCPC
- 450 000 € pour la commune de Copponex

**Co-financeurs publics :**

- **État - Opération soutenue par l'État - Montant : 300 000 €**
- **Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie - Montant : 126 000 €**
- **Région Auvergne-Rhône-Alpes - Montant : 100 000 €**

#### Chantier école de Cruseilles

Fin des travaux de l'extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque intercommunale et de la création d'un Centre de Loisirs Associé à l'école.

École



Bibliothèque



**Montant total des travaux : 2 900 000 € HT**

- 2 160 000 € pour la CCPC
- 740 000 € pour la commune de Cruseilles

**Co-financeurs publics :**

- **État - Opération soutenue par l'État - Montant : 119 500 €**
- **Région Auvergne-Rhône-Alpes - Montant : 393 340 €**
- **Conseil Départemental de Haute-Savoie - Montant : 1 000 000 €**



## Allo Stop Alcool

### Prévention de l'alcoolisme

L'association « Allo Stop Alcool » a été créée en juillet 2018. Elle est composée aujourd'hui d'un bureau de 7 personnes et de 80 membres réguliers.

On le sait, mais il faut le répéter, l'alcoolisme est une maladie. C'est un véritable fléau dans notre société qui peut toucher tout le monde, hommes et femmes de tout âge.

L'association Allo Stop Alcool a pour but d'aider et de soutenir les personnes souffrant de la maladie alcoolique.

Une devise forte :

Vous accueillir

Vous écouter

Vous comprendre

Peut-être trouver la solution ensemble...

Tous les lundis soirs, l'association accueille des malades dans le but de les accompagner et de les préparer à une future cure.

Ce sont tous d'anciens malades capables de comprendre et d'aider les personnes souffrant de mal-être, c'est ça leur force !

En complément, une permanence de groupe de soutien est proposée aux proches des malades.

À noter :

- pour les malades, les réunions sont prévues tous les lundis
- pour l'entourage, les permanences sont prévues les premiers et les troisièmes mardis de chaque mois de 18 h à 22 h.

Adresse : 26 passage de l'École - 74350 Copponex

Contact : 06 80 67 04 10 ou 06 74 89 29 53



### Cruseilles

- **5 février 2022 à 20h30** : théâtre « dialogue d'un chien avec son maître » au théâtre de Cruseilles - Pièce proposée par l'association « les sources de l'art » et jouée par la troupe de la Mart'mite de Doussard
- **6 février 2022 à 12h** : repas « choucroute » organisé par l'OGEC Gymnase en salle principale
- **12 février 2022 à 20h30** : théâtre « le Parc » au théâtre de Cruseilles Pièce proposée par l'association « Espace Théâtre » et jouée par les "TTTT"
- **26 février 2022 à 10h** : permanence du SEL (Système Echange Local) Salle du Corbet
- **4 mars 2022 à 18h** : belote du Foot - Gymnase en salle annexe
- **13 mars 2022 à 20h30** : théâtre « dernière danse » au théâtre de Cruseilles Pièce proposée par l'association « Espace Théâtre » et jouée par « Thé' Art & Co »
- **19 mars 2022 à 18h30** : loto de l'APE Publique - Gymnase en salle principale
- **26 mars 2022 à 10h** : permanence du SEL (Système Echange Local) Salle du Corbet
- **2 avril 2022 à 20h** : repas dansant DX PULLING - Gymnase en salle principale
- **16 avril 2022 à 20h** : concert de musiques amplifiées proposé par l'école de musique - Gymnase en salle principale
- **30 avril 2022 à 20h** : bal des pompiers organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers de Cruseilles - Gymnase en salle principale
- **14 mai 2022 à 10h** : festival « Les pieds dans l'herbe » proposé par l'école de musique - Gymnase
- **22 mai 2022 à 14h** : thé dansant de l'APE Publique - Gymnase en salle principale
- **28 mai 2022 à 20h** : concert de printemps proposé par l'Harmonie Cruseilles / le Châble - Gymnase en salle principale

### Cuvat

- **28 février 2022\*** : séance de cinéma pour « enfant » à 20h30
- **19 mars 2022** : concours de belote organisé par le Comité des Fêtes de Cuvat. Participation sur pré-inscription. Salle polyvalente
- **26 mars 2022** : BOUM de l'APE organisée par l'Association des Parents d'Élevés. Salle polyvalente
- **28 mars 2022\*** : séance de cinéma pour « enfant » à 17h30 / séance de cinéma pour « adulte » à 20h30
- **25 avril 2022\*** : séance de cinéma pour « adulte » à 20h30
- **23 mai 2022\*** : séance de cinéma pour « adulte » à 20h30

\*Projection dans la salle polyvalente en partenariat avec CINEBUS (Cinéma Itinérant des Pays de Savoie) • Enfants : 3,50 euros • Adultes adhérents à Cuvat CINELIVRES : 4,50 euros • Adultes non adhérents : 5,50 euros

### Le Sappey

- **19 mars 2022** : loto à la salle polyvalente
- **2 avril 2022** : filet de perches (midi et soir) au Sappey - repas sur réservation : [ape.vovray.sappey@gmail.com](mailto:ape.vovray.sappey@gmail.com)

### Vovray-en-Bornes

- **21 mai 2022** : fête du pain - vente de pains et de viennoiseries sur la commune organisée par l'APE Vovray-Sappey

